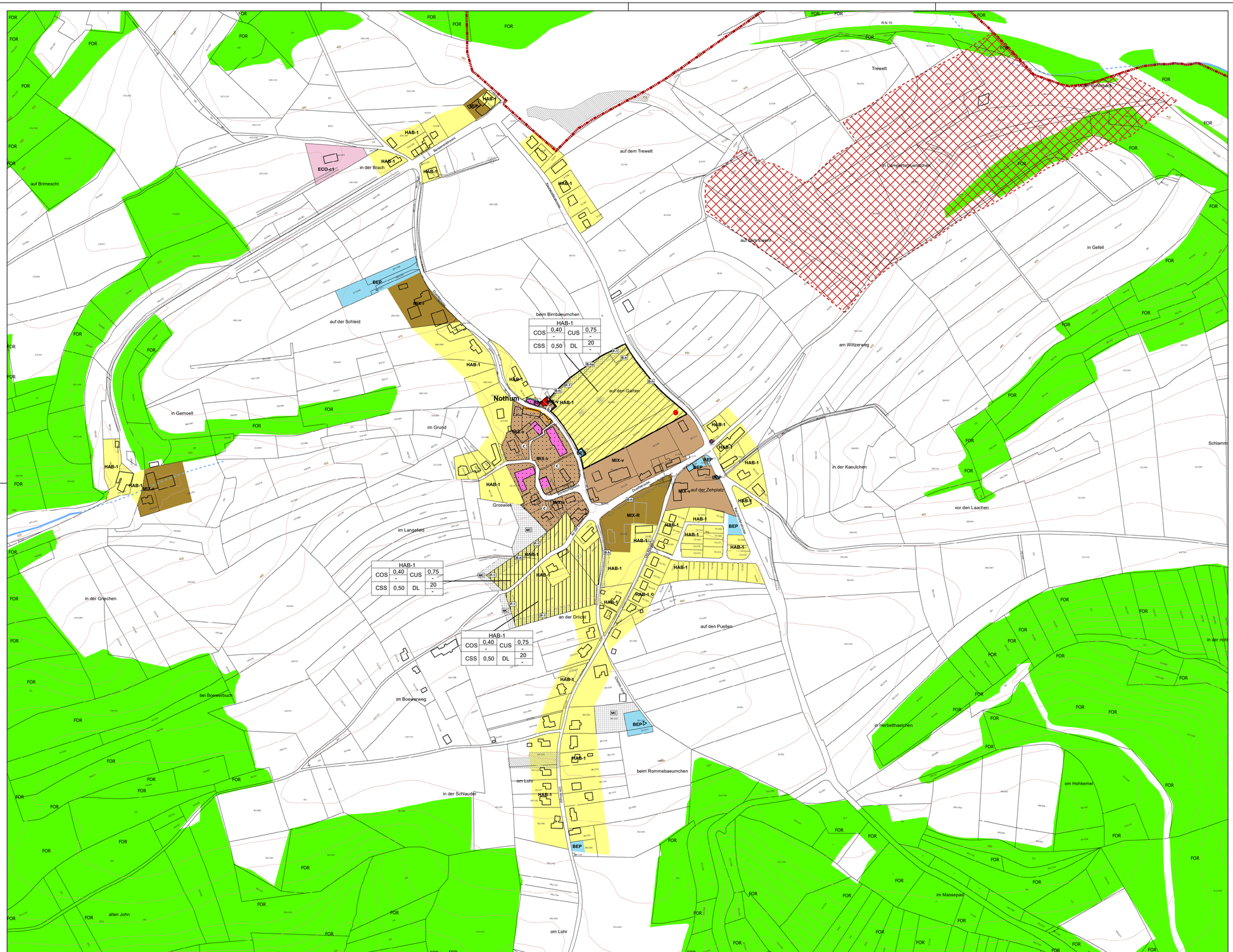

Légende

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

- HAB-1 — Zone d'habitation - 1
- MIX-v — Zone mixte villageoise
- MIX-r — Zone mixte rurale
- BEP — Zone de bâtiments et équipements publics
- Harlange parking école
- ECO-c1 — Zone d'activités économiques communale type 1
- REC-1 — Zone de sport et de loisirs - 1
- Implantation infrastructures centrales
- REC-2 — Zone de sport et de loisirs - 2

Dénomination de la ou des zones			
COS	max. / min.	CUS	max. / min.
CSS	max.	DL	max. / min.

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Zones destinées à rester libres

- AGR — Zone agricole
- VERD — Zone de verdure
- FOR — Zone forestière (7)

Zones superposées

- Plans d'aménagement particulier - approuvés
- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zone d'aménagement différé
- Zone de servitude "urbanisation" (spécification voir Partie écrite)
  - P — Servitude "urbanisation" - intégration paysagère
  - B — Servitude "urbanisation" - biotopes
  - MC — Servitude "urbanisation" - mesures compensatoires
  - EN — Servitude "urbanisation" - élément naturel
- couloir pour projets de canalisation pour eaux usées
- couloir pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales
- Secteur protégé de type "environnement construit"
- Constructions à conserver (8)
- Eléments à protéger - "petit patrimoine" (8)
- Gabarits à sauvegarder (8)
- Alignements à respecter (8)

Liste des PAP approuvés

Localité	Lieu-dit	Code	Vote Cons. Comm.	N° Doss.	Approb. Min.
Bavigne	Schouberg	B5	15.11.2002	13656-78C	07.03.3003
Harlange	Rue Mp.-Fallziz	H1	10.02.2005	14724-78C	06.04.2005
	Rue Knapp	H2	02.03.2001	12251-78C	18.06.2001
	Rue des Primeveres	H3	15.07.2005	14776-78C	03.08.2005
Kaundorf	In der Acht	K1	24.01.2011	16307-78C	31.01.2012
Lieftange	Steinchtecc	L2	07.02.2012	16572-78C	26.09.2012
	Hachtmes	L3	17.10.2014	17144-78C	19.01.2015
Tarchamps	Sollerwes	T3	23.09.2011	16111-78C	06.03.2012

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives (à titre indicatif)

à l'aménagement du territoire
- Zone de décharge(10)

à la protection de la nature et des ressources naturelles
- Zones protégées d'intérêt national (provisoire) (1)
- Zones protégées d'intérêt communautaire et international Réseau Natura 2000 (2)
- Zones protégées d'intérêt communautaire et international - Zones de protection spéciale (3)
- Biotopes protégés (4)

à la protection des sites et monuments nationaux (5)
- Immeubles et objets classés monuments nationaux
- Inventaire supplémentaire

à la gestion de l'eau (6)
- Zone de protection du lac de la Haute-Sûre 1
- Zone de protection du lac de la Haute-Sûre 2

Indications complémentaires à titre indicatif

- Habitats d'espèces protégées (Art.17 - non exhaustif) (11)
- Habitats d'espèces protégées (Art. 21 - non exhaustif) (11)

FOND DE PLAN

- Limite communale
- PCN Parcellaire (Exercice 2012)
- PCN Bâtiments (Exercice 2012)
- Bâtiments ajoutés (9)
- 475 — Courbes de niveau (7)
- Cours d'eau — En souterrain (7); En surface (7); Passage inférieur (7)
- Lac de la Haute-Sûre (7)
- Délimitation des plans 1/2500

(1) Loi sur les zones protégées nationales, Plan National Protection Nature, Ministère de l'Environnement, 2007
(2) Règlement grand-ducal du 6 novembre 2009 portant désignation des zones spéciales de conservation.
(3) Règlement grand-ducal du 30 novembre 2012 portant désignation des zones de protection spéciale
(4) Loi du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, article 17
- Cadastre des biotopes protégés, Ministère du Developpement Durable et des Infrastructures, 2015
- Inventairisierung der geschützten Biotope im Innenbereich der Gemeinde Lac de la Haute-Sûre, Etude préparatoire, pact s.à r.l., 2008 (mise à jour 2012 & 2020)

(5) Loi du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux (modifiée par la loi du 25 mai 2018 et du 19 mai 2009, état au 05 février 2013)
(6) Loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau
(7) Base de Données Topo-Cartographique (BD-L-TC), Administration du cadastre et de la topographie, 2003
(8) Commune du Lac de la Haute-Sûre : Inventar der schützenswerten Gebäude, pact s.à r.l., validé par le Service des sites et monuments nationaux, novembre 2012
(9) Une mise à jour des nouvelles constructions (en supplément aux construction issues du PCN) a été effectuée par les Etudes pact s.à r.l. sur base des orthophotos 2010 et une inspection des lieux récente
(10) Règlement grand-ducal du 9 janvier 2006 déclarant obligatoire le plan directeur sectoriel «décharges pour déchets inertes»
(11) Loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, article 17 et article 21

Vote du conseil communal	19 mars 2014
Approbation du Ministre de l'Environnement	25 juin 2014
Approbation du Ministre de l'Intérieur	14 août 2014
Date de la publication	12 septembre 2014
Date d'entrée en vigueur	16 septembre 2014

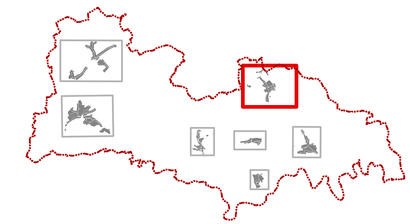

PCN © ORIGINE CADASTRE - DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG 2012 - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES

Administration communale
du Lac de la Haute-Sûre

Plan d'aménagement général
Version coordonnée

Projet N° 12001

Nothum

Echelle	1/2500		
Date	09.09.2021		
H. Jochem			
M. Mersch			
Plan N°	Ind	6	C

p a c t
projets d'aménagement et concepts territoriaux
58 rue de Machtum
Tél.: +352 26 45 80 90
mail@pact.lu
L-6753 GREVENMACHER
Fax: +352 26 25 84 86
www.pact.lu

Modifications ponctuelles	Ind	Réf. (Min. de l'Intérieur)	Approbation du Ministère de l'Intérieur	Approbation du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable
Harlange "Berg"	A	78C/011/2017	05.09.2017	08.02.2018
Kaundorf "In der Acht" ; "Um Knupp"	B	78C/012/2018	24.04.2019	27.06.2019
Nothum "um Knupp" ; "Auf den Puellen"	B	78C/012/2018	24.04.2019	N.A.
Tarchamps "An der Grechen"	B	78C/012/2018	24.04.2019	N.A.
Harlange "Entre Rue Bettlange et Op Bescheler"	C	78C/013/2020	06.07.2021	26.07.2021
Nothum "Bëlwenerstrooss"	C	78C/013/2020	06.07.2021	26.07.2021